



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-233>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-233**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Fréjus

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21830061400011

Ville : Fréjus

Code postal : 83600

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2025/ETU/0033

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur le Maire

Adresse mail du contact : marchespublics@ville-frejus.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 494176600

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Sans niveau minimum exigé.
- Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Sans niveau minimum exigé.
- Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Sans niveau minimum exigé.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 02/02/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Le représentant du pouvoir adjudicateur.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères annoncées ci-dessous avec pondération : 1 - Prix des prestations, analysé au regard du DQE valant BPU (/40) ; 2 - Valeur technique, analysée au regard du cadre du mémoire technique (/40) ; 3 - Qualités esthétiques et fonctionnelles, analysées au regard des exemples de livrables fournis (/20). Sous-critères : se référer au Règlement de la consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Création et gestion de contenus multimédias dans le domaine de l'archéologie et du patrimoine

Code CPV principal - Descripteur principal : 92111100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Création et gestion de contenus multimédias dans le domaine de l'archéologie et du patrimoine

Lieu principal d'exécution du marché : Commune de Fréjus

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché allotи : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les variantes sont interdites. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de sa notification, sans montant minimum et pour un montant maximum de 50 000 € HT par période. Il est reconductible tacitement 3 fois par période de 12 mois, pour une durée maximale de 48 mois. Le retrait du dossier de consultation, toute question relative au marché ainsi que le dépôt des offres s'effectuent uniquement via le profil acheteur de la ville de Fréjus : <https://www.marches-securises.fr>. Procédures de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon 5 rue racine BP 40510 83041 Toulon Cedex 9 FRANCE. Tél. +33 494427930. E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr. Fax +33 494427989. URL : <http://www.ta-toulon.juradm.fr>. Introduction des recours : Voir article L 551-1 et suivants du Code de la Justice Administrative. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet : www.telerecours.fr.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/01/2026